

## Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement

### Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension

|                          |                          |                 |
|--------------------------|--------------------------|-----------------|
| <b>Ville de Montréal</b> | Assemblée du             | 14 janvier 2003 |
|                          | Séance(s) tenue(s) le(s) | 14 janvier 2003 |
|                          | Numéro de la résolution  | CA03 140004     |

**Article 40.001** : Le président appelle cet article de l'ordre du jour.

Il est

proposé par la conseillère Anie Samson  
appuyé par la conseillère Mary Deros

d'adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Montréal plus particulièrement le plan directeur de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension de manière à créer une aire d'affectation «Équipement collectif et institutionnel» en remplacement d'une partie d'aire d'affectation «industrie légère» et ce sur le côté est de la rue Durocher entre la rue Jarry et l'avenue D'Anvers.

de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1), conformément au paragraphe 2<sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 83 (Annexe I) de la Charte de la Ville

de déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Le président déclare cette résolution **ADOPTÉE** à l'unanimité.

1022799010  
R40.001  
FL

-  
Paolo TAMBURELLO

Francine LECLERC

\_\_\_\_\_  
Président du conseil d'arrondissement

\_\_\_\_\_  
Secrétaire d'arrondissement